

300 émigrants. La terreur augmente chaque jour. Hier, défendu par un pont fortifié sur l'Ebre, a été assailli par deux bataillons factieux. On ne connaît pas encore le résultat de cette attaque. Onze bataillons carlistes viennent de renouer la route qu'il a prise. Huit cavaliers carlistes, qui ont été son escorte, l'ont suivi de près, marchant à sa poursuite; ils ont été suivis par douze autres cavaliers: ceux-ci ne s'occupent pas qu'ils poursuivent le farouche chef, avec l'ordre de l'amener mort ou vivant au prétendant.

Une lettre de Madrid, du 3 septembre, annonce, sans garantir l'exactitude de cette nouvelle, que les carlistes sont entrés dans Vittoria, qui aurait été livrée au pillage le plus riche butin.

NOUVELLES DES PROVINCES BASQUES.

Des frontières, le 8 septembre.

Le vicé-roi de Navarre don José Iriarte, s'est porté d'Urroz sur les villages d'Olondrix, de la vallée d'Erro, situés sur la ligne de Roncevaux, et a porté de ravitailler les garnisons, afin de s'opposer à quelques coups de main des carlistes sur ces points.

Le même jour, les deux bataillons de tirailleurs d'Isabelle II ont quitté Pampelune, sous les ordres du colonel don Léon, et se portèrent sur la vallée de Lizoain, dans le but de recueillir des grains, des moutons, etc., pour la ville.

Le gouverneur provisoire de Pampelune, vient d'être nommé titulaire à ce poste par la junte.

On nous donne comme positif que le village de Geniceros (ville) a capitulé le 2 du courant. Uranga l'assiégeait avec 40 hommes de troupes de ligne qui ont été faits prisonniers et conduits le 5 à Estella; 50 gardes nationaux qui s'y trouvaient également ont été conduits au dépôt de Lazcano (puzcoa).

Cette petite garnison s'est défendue jusqu'au moment où le village fut mis à la caserne; n'ayant pas l'espérance d'être secourue, elle se rendit; le village fut saccagé; sur ces entrefaites, la colonne de Castille survint et les carlistes abandonnèrent ce point, emportant avec eux tous ce qu'ils purent.

Le 4 du courant, le général Uranga sortit de Legaria avec deux bataillons de Navarre, un d'Alava et quatre pièces d'artillerie, et prit la direction de Lodosa. C'est la nouvelle expédition qui se met en marche et que l'on suppose devoir aller sous le commandement de Zariatégui.

Le général Jauregui a offert sa démission; il paraît qu'elle a été acceptée. Il s'est rendu à Fontarabie.

BARCELONE. — D'après les dernières nouvelles, le général Espartero, dont nous avons annoncé dans notre dernier numéro qu'il s'est rendu à Calamocha le 2 septembre avec les deux divisions sous leurs ordres. Don Juan qui se trouvait la veille dans ce bourg, en est parti à l'approche des troupes christines. Il entra à Monreal et à Graella au moment où les généraux entraient de leur côté à Calamocha. Le général Buerens est arrivé le 2, dans l'après-midi, à Barco; il en est parti le 3 pour faire sa jonction avec les généraux Espartero et Oraa. On peut croire maintenant qu'une rencontre ne tardera pas à avoir lieu, à moins que le général ne continue à observer le prétendant.

ÉTAT DE LA LÉGION ÉTRANGÈRE EN ESPAGNE.

La légion est toujours à Villaba et Huarte; on a pu avec bien de peine obtenir quelques fonds pour payer une quinzaine de mois de solde dus aux congédiés du mois d'août qui partent. Plusieurs officiers démissionnaires les accompagnent, de sorte que nous voyons enfin approcher dans quelques semaines le terme de cette longue et cruelle agonie.

Le colonel Ferrari, voyant le grand nombre d'officiers non compris dans le bataillon de M. le comte de Noué, a jugé à propos d'en former une compagnie sacrée; cette réminiscence des derniers temps de l'Empire, où des régiments entiers se fondus comme la légion, électrisèrent tout le monde, et nous a pris gaiement un fusil et une giberne pour répondre à quelques s'ils se présentaient.

PÉTITIONS

LE BARBIER ET DU CULOTTIER DE LA COURONNE

LA REINE D'ANGLETERRE VICTORIA.

Les journaux de Londres nous ont appris naguère que la jeune reine d'Angleterre allait, à l'instar d'Elisabeth, se composer un choix, recruté parmi les plus beaux et les plus vaillants aides-de-camp des trois royaumes. La publicité donnée à cette détermination a déterminé les deux réclamations suivantes :

LE BARBIER DE LA COURONNE A LA REINE.

Majesté,

« Je me réjouis de voir en fils avoir l'honneur de savonner la tête de votre majesté britannique. Thomas Sweetsoap, à qui je dois le poil et le contrepoids à Georges IV; moi, j'ai rasé la tête qui passe sous la couronne royale, cette tête est à moi, et je lui aurais fait la queue, s'il y avait eu mèche. »

« La tête qui touche la barbe. Elle nous appartient par le droit de la couronne. »

« L'instant j'ai craint, ô reine, de vous voir échapper, sous le prétexte pueril de votre sexe, à une juridiction aussi vieille que la grande charte. Au lieu de la devise: « Le roi se rase et le peuple ne se rase pas, » vous semblez vouloir adopter cet autre adage: « Le roi gouverne et ne se rase pas; » ce qui me plaçait évidemment dans un état de disponibilité provisoire. J'allais me faire rasé par tous mes colères, amener contre vous la nation des savons anglais, organiser, à vos portes, à Windsor même, une manifestation des savons qui portent ce nom, quand j'ai appris que vous reveniez à des sentiments plus raisonnables et plus humains. Puisqu'il vous faut encore des aides-de-camp, ô reine, il faut aussi un barbier. Qui dit aide-de-camp dit poil au

Voici la composition de la légion, débris des 6,000 hommes débarqués il y a deux ans à Tarragone :

Le lieutenant-colonel Ferrari, commandant les débris de la légion;	
Le commandant Mallet, capitaine de la compagnie sacrée d'officiers, forte de 70 baïonnettes,	70
Le commandant de Noué, commandant le bataillon, qui, en y joignant les cadres de cinq bataillons détruits, offre un effectif de	426
Eclopés, mutilés par le feu de l'ennemi, hors d'état de prendre les armes,	200
Total,	696

La cavalerie est à Logrono, et l'artillerie avec le corps de feu Escalera. (Sentinelle des Pyrénées.)

ANGLETERRE. — On s'occupe activement en ce pays de ménager à toutes les associations d'ouvriers des lectures à bon marché.

— Les journaux anglais s'occupent du programme des légitimistes de France. Tout ce système (dit le *Morning Chronicle* avec beaucoup de bonhomie, s'il est sincère; sinon, avec une très-fine ironie) est exactement le rebours de ce qu'a jamais fait ou de ce que ferait jamais tout parti qui se prétendrait conservateur, tant en France qu'ailleurs. Mais comme il ne faut pas décourager les gens qui désertent une pareille cause, cette profession de foi de la part des légitimistes français doit être bien accueillie et soigneusement enregistrée. Il ne manquerait plus que de l'envoyer à Gratz pour obtenir une signature. Ce document forme un digne appendice au contrat de mariage que les légitimistes annoncent comme étant sur le point de se conclure entre leur jeune prétendant et la fille du czar, à qui ces principes doivent être infiniment agréables.

— Un courtier de banque, habitué de la bourse de Londres, s'est enfilé emportant une valeur de 50,000 fr. appartenant à diverses personnes qui avaient toute confiance en lui.

— Chaque jour les journaux annoncent l'arrivée d'un nouveau navire américain apportant de fortes sommes. Il en faut conclure que la dernière crise commerciale qui a désolé les Etats-Unis touche décidément à son terme.

— Une association réformiste se forme actuellement pour Chelsea, Kensington, Brompton et Fulham, dans le but de soutenir les libéraux, de veiller à l'enregistrement des électeurs et de protéger les intérêts des réformistes du district. L'association commencera ses travaux par un banquet public.

— Si nous avions en France de semblables associations, on ne verrait pas des élections de 40 ou 50 électeurs, et même beaucoup moins, au scrutin de ballottage, comme nous en pourrions citer.

— Un conseiller municipal, à l'assemblée du conseil de ville de Preston, demanda la semaine dernière à motiver son vote. Le maire refusa et pria le conseiller de s'asseoir. Les cris *assis! assis!* se firent entendre de tous les côtés de la salle. Alors l'opiniâtre conseiller saisissant sa chaise, la brandit en l'air et menaça de la jeter à la tête de quiconque l'insulterait. Vaincu par cet argument persuasif, le conseil décida qu'on lui laisserait motiver son vote.

ALLEMAGNE. — Les feuilles allemandes sont remplies de détails sur la terreur et la désolation répandues par le choléra dans l'Italie. L'interruption des communications tue le commerce de ce pays. Les cordons sanitaires ferment tous les débouchés de l'Italie inférieure et centrale, notamment avec l'Allemagne et la Belgique.

CHRONIQUE JUDICIAIRE.

L'INNOCENCE PERSÉCUTÉE. — Chabalot: Allons! d' la fermeté, m'ame Chabalot!... p't-être ben que nous en sortirons sans tache, de ce banc des criminels.

La femme Chabalot, éplorée: Ah! Sidore! se voir flétrir à la fleur de sa vieillesse!... se voir traîner par ses cheveux blancs sur le banc du crime, après soixante ans de probité-z-e! de vertu!

Chabalot: J' sais bien que c'est dur... mais c'est comme ça... et puis, comme disait M. Marty, l'innocence persécutée finit tôt ou tard par éclater au grand jour...

La femme Chabalot: Ah! j'en mourrai de la mort du trépas... Chabalot: Du tout, du tout, m'ame Chabalot... faut montrer le front calme de la vertu-z-opprimée, comme disait M. Marty... Mais v'là le magistrat qui m'interroge... respect à la loi!...

M. le président: Quelle est votre profession?

Chabalot: Voilà quinze ans que nous cultivons honorablement, moi-z-et mon épouse, le cordon de portiers...

La femme Chabalot: V'là ben la première fois que ce malheur nous arrive... Toute la rue *Mouffetar* est là pour dire si jamais...

M. le président: Asseyez-vous; nous allons entendre les témoins.

La vieille portière se laisse aller sur le banc; son mari reste

menton, et qui dit poil au menton dit barbier. C'est clair comme de la mousse.

« Peut-être objecterez-vous encore, ô reine, que pour se faire honneur d'un barbier, il faut posséder plus ou moins de barbe. Au point où en est arrivée la chimie moderne, ceci est un enfantillage évident. Quand on n'a point de barbe, de nos jours, c'est qu'on n'a pas voulu s'en passer le plaisir. Si vous désirez jouir d'une paire de moustaches, ô reine, vous n'avez qu'à articuler le plus petit mot: je vous la ferai pousser dans le creux de la main ou sur la plante des pieds, au choix. Quant aux favoris, je ne m'en inquiète pas; vous en aurez de recharge et de la plus magnifique venue. Une reine se procure toujours cet ornement. C'est palpable comme mon blaireau.

« Ainsi, il est convenu que je rentrerai dans mon droit, et que, dès demain, je continuerai à savonner, dans votre personne, la couronne d'Angleterre et ses dépendances. Grâce à cette réintégration, je sortirai du parti du grand agitateur, dans lequel m'avaient jeté le besoin de raser quelque chose et la privation imprévue de tout menton royal. J'expierai l'erreur d'un jour, ô reine, en disant partout que votre gouvernement est fort comme l'acier de Leeds et doux comme la pâte d'amande.

» GEORGE SWEETSOAP, « A l'enseigne du Poil d'Elisabeth, reine d'Angleterre. »

LE CULOTTIER DE LA COURONNE A LA REINE.

« Majesté, » On dit que, le même jour, vous avez pris des culottes et des aides-de-camp. Quant aux aides-de-camp, nous ne nous chargeons pas de la fourniture; mais pour ce qui est des culottes, nous voici. C'est nous qui, de tout temps, avons culotté la couronne d'Angleterre.

debout, croise les bras, fronce le sourcil, et prend la pose de Napoléon de la Colonne. — Son adversaire, la veuve Simonnin, s'avance à la barre. Elle répond tout de travers aux questions de M. le président.

Chabalot: Ne faites pas attention, mon juge, cette femme est sourde.

La femme Chabalot: Elle est sourde comme un pot... M. le président, élevant la voix: De quoi vous plaignez-vous?

La veuve Simonnin: Oui, mon président, pure et simple; je la dirai comme en face du père éternel.

M. le président: Il ne s'agit pas du père éternel... mais bien de savoir quels sont les torts que vous imputez aux époux Chabalot.

La veuve Simonnin: Ah! très-bien, mon président... Simonnin, c'est mon nom de veuve... Je m'appelle autrement Catherine Bidois...

L'audicier s'approche de la plaignante, et formant avec les deux mains une espèce de cornet acoustique, il lui crie d'expliquer les frais dont elle se plaint.

La veuve Simonnin: Très-bien! très-bien! J'entends parfaitement... Je me plains que ces deux êtres-là m'ont qualifiée de voleuse, d'escroqueuse et de recéleuse... vu que je fais le ménage de M. Legris, dans leur maison... disant que je lui avais subtilisé son parapluie.

Chabalot: Je prie les magistrats de jeter un coup d'œil sur l'organe de cette veuve, qui est privée de l'oreille... Comment qu'elle peut avoir entendu les propos en question, étant sourde de son état?

M. le président: Les témoins auront sans doute entendu pour elle.

La femme Chabalot: Seigneur de Dieu! ils ont fait une conspiration contre nous, pour nous ravir notre honneur et notre cordon.

M. le président: Laissez parler les témoins.

M. Jérôme, locataire du quatrième: Voyant qu'il se faisait un grand bruit dans la cour, j'ai mis le nez à ma fenêtre, et j'ai vu Chabalot et son épouse traîner la veuve Simonnin de voleuse de parapluie...

Chabalot: Ce témoin-là est mon rival; voilà pourquoi qu'il s'exprime contre nous.

M. Jérôme: Moi, votre rival!... j'ai toujours respecté le sexe de madame votre femme.

Chabalot: Ce n'est point-z-à cet égard-là. Vous êtes cordonnier dans le vieux, comme moi, et vous êtes jaloux de ce que j'ai plus de pratiques que vous.

M. Jérôme, dignement: Portier, sachez que je fais dans le neuf, et que je n'ai point besoin de votre clientèle.

Mme Gouaillard, locataire du troisième: Je déclare le propos de voleuse, et même d'autres encore plus impurs que je n'oserais répéter à la face de la justice... Le mari Chabalot a traité Mme Simonnin vilainement... et l'épouse plus vilainement... C'est elle qu'est la plus coupable.

Les locataires du second, du premier, de l'entresol et du rez-de-chaussée, déposent de la même manière que les précédents témoins. La femme Chabalot se désespère, et Chabalot conserve un front serein au milieu de cet orage foudroyant... On voit qu'il se souvient de la maxime consolante du vertueux M. Marty.

Chabalot: Puis-je-t'y laver mon nom et celui de m'ame Chabalot?

M. le président: Parlez.

Chabalot: On conspire contre nous... Un soir, il pleuvait... M. Legris cherchait son parapluie pour sortir; alors, j'ai dit: « C'est la veuve Simonnin qui l'a pris... » Le mot voulait dire emprunté, mais point volé.

La femme Chabalot: Nous avons dix-sept témoins.

Chabalot: J'ai de plus dix-huit certificats de *vie et mœurs*... dont permettez-moi de vous les transmettre (ici le prévenu tire de sa poche une liasse de papiers): v'là celui de mon commissaire, celui de mon propriétaire, celui de ma fruitière, celui de ma boulangère, celui de ma laitière, celui de ma charbonnière, celui de...

M. le président: Assez, assez... tout cela ne prouve pas que vous n'avez pas injurié la veuve Simonnin. Le tribunal vous condamne chacun à 5 fr. d'amende.

Chabalot, écrasé par cette condamnation, se jette dans les bras de son épouse éplorée en s'écriant: « Ah! m'ame Chabalot! M. Marty en a menti... c'est le crime qui triomphe, et l'innocence qui succombe! »

— LES BOTTES DU MORIBOND. — Deux malades couchés côte à côte dans une salle de l'Hôtel-Dieu, dialoguaient ainsi: — Eh bien! numéro 9, mon voisin, comment ça va-t-il? — Ah! mon numéro 10, mon ami, j' suis ben bas... j' me sens en aller... — Moi, ça va mieux, j' suis tout gaillard à ce matin, et je ne tarderai pas, je crois, à sortir de cette boutique d'enfer. — Hélas! j'ai l'idée que j'en sortirai avant vous, mais que ce sera pour aller sur la table de dissection des étudiants... Drrr... rien que d'y penser, ça me donne le frisson de la mort. — Bah! bah! numéro 9, pas d'enfantillages... nous sommes tous mortels... — Oui, mais nous ne sommes pas tous destinés à être découpés, après notre trépas, comme de simples volailles... —

« Parlez donc, reine, faites-vous servir. Vous faut-il du collant, du mi-collant, du froncé, du plissé, du petit-pont, du grand-pont, de l'échancré, du carré, du pointu, du lâche, du tendu, du flatteur pour la hanche et pour le fémur? Parlez; la couronne sait bien que nous l'avons toujours culottée au mieux.

« Que préférez-vous? La culotte de peau ou la culotte de casimir? le coutil russe, le mérinos, la circassienne, le drap zéphyr, le cuir-laine? Parlez. En fait de culottes, l'horizon n'a point de bornes; il n'y a pas de programme, il n'y a pas de charte, il n'y a pas de constitutions. Les souverains sont libres comme le vent; ils peuvent se culotter à leur guise, et même ne pas se culotter du tout, comme feu le roi Dagobert. Parlez.

« Si vous nous honorez, reine, d'un mot de réponse, nous irons vous prendre mesure, comme le doit tout culottier royal, à vue d'œil et de genou. Vous nous direz, par la même occasion, si vous êtes fatigué du dessous-de-pied, et si vous voulez que le pantalon tombe à l'hippopotame, comme celui de M. Ladvocat, auteur du *Maréchal de Raguse*.

» Vos fournisseurs brevetés, » SHORTBREACHES et Ce., » Culottiers, à l'enseigne de la Reine Anne. »

P. S. — Nous venons de recevoir un assortiment de draps de France, venus en fraude. C'est assez vous dire que nous ne négligeons rien pour mériter la confiance de nos pratiques. On garnit aujourd'hui les ponts, contre-ponts et arrière-ponts de caout-chouc: c'est frais, c'est voluptueux, c'est bon au corps. (Corsaire.)

Allons! vous me feriez venir la chair de poule avec vos idées... Causons d'autre chose, voisin, et puisque vous êtes en train de décéder, laissez-moi charmer par ma conversation les derniers instants de votre existence... Savez-vous que vous avez là au pied de votre lit des bottes qui m'ont l'air fameuses... — Sans me flatter, je peux dire qu'elles sont de valeur, vu que c'est moi-même que je les ai confectionnées, étant cordonnier de mon état... j'les mettais pour la première fois, le jour où j'ai tombé malade de cette chienne de maladie qui m'emporte... Ce qui m'chiffonne, c'est que c'est pas moi qui les usera. — Ça m'a fait aussi cet effet-là, mon pauvre numéro 9. — Eh! bon Dieu! mon brave numéro 10, vous n'êtes pas consolant. — Dame! à quoi bon vous flatter! vaut bien mieux que je vous dise tout franchement ce qui vous pend à l'oreille... j'ai ce matin entendu le médecin qui disait à l'infirmier: « V'là-z'un gaillard de numéro 9 qui m'a bien l'air de découcher cette nuit... » — Il a dit cela? — Parole d'honneur.

Le malheureux numéro 9, bouleversé par cette confidence, poussa un profond soupir.
— Ecoutez donc, continua le numéro 10, à votre place, je prendrais bravement mon parti... et je tâcherais d'embellir mon trépas par quelque bonne action qui me serait comptée là-haut.

Un second soupir partit du lit du moribond.
— Faut pas souffler comme ça, camarade... à quoi que ça vous sert?... Ce que vous avez de mieux à faire, voyez-vous, c'est d'accomplir quelque belle œuvre, comme je vous disais, pour afin de sauver votre âme, vu que votre corps est flambé... Tenez, vous avez là des bottes qui ne vous seront d'aucun usage dans le pays où vous allez... Moi, bien du contraire, qui vais recommencer à flâner sur le pavé de Paris, il se trouve que je n'ai que de mauvaises savates toutes percées... Si ça vous était égal de partir pour l'autre monde en pantoufles, moi, vos bottes m'iraient assez, pour rester dans celui-ci... Voulez-vous troquer? hein?... vous y gagnerez plus que moi... j'n'aurai que le profit d'une paire de bottes, et vous, vous aurez en bénéfice un paradis éternel... V'là une bonne affaire?... ça va-t-il? hein?... n. 9!... vous ne répondez pas?... est-ce que vous auriez décodé comme ça sans me dire bonsoir?... Ah! par exemple... n. 9... n. 9... pas de bêtise... vous êtes un farceur... vous faites semblant... Un mot, voyons... dites oui ou non... Vous ne voulez pas parler? tant pire!... qui ne dit rien consent... C'est entendu... je prends vos bottes et je vous laisse mes savates... vous êtes témoin que c'est vous qui le voulez... N'allez pas me dénoncer au moins!

Et le n. 10, se laissant glisser tout doucement à bas de son lit, s'empara de la chaussure neuve du défunt (car le pauvre homme était mort pendant l'indiscret monologue de son voisin), et lui substitua de mauvais souliers tout percés, tout éculés, tout délabrés, qui faisaient bien mieux l'affaire d'un trépassé que d'un vivant. Oui, mais les bottes faisaient aussi, bien mieux que ces lambeaux de souliers, l'affaire des infirmiers à qui l'administration accorde le produit de la vente des effets qui ont appartenu aux malheureux, morts à l'hôpital.

Depuis que les infirmiers s'étaient aperçus que le n. 9 prenait le chemin de Clamart ou de l'École-de-Médecine, ils avaient choyé du regard la paire de bottes neuves, dont, sans aucun doute, ils devaient hériter sous peu de jours... Quelle fut donc leur surprise, quand, le pauvre homme ayant rendu l'âme, ils ne virent plus sous le lit que des fragments de cuir affectant en vain une forme de chaussure!... Une idée leur vint à l'esprit: ils soupçonnèrent que les bottes avaient été volées!... Mais, par qui?... Les malades et les mourants furent aussitôt visités, questionnés sur un tout autre sujet que l'état de leur santé... Pas de découverte.

Le lendemain, le numéro 10, parfaitement rétabli, demande sa carte de sortie. Il s'habille, fait son petit paquet et descend l'escalier de l'infirmierie. Mais dans la cour il rencontre un infirmier. — Eh bien! numéro 10, vous nous quittez? — Mais

oui... en vous remerciant de vos soins... Bien l'honneur de vous saluer... j' suis très-pressé... — Un moment!... un moment, donc!... Qu'est-ce que c'est que ces bottes que vous avez aux pieds?... Il me semble que vous êtes entré à l'hospice avec de mauvais souliers... — Vous faites erreur... j'ai bien l'honneur de vous... — Du tout! vous ne sortirez pas que nous n'ayons vérifié ce fait sur le registre.

En effet, la vérification est faite, et le numéro 10 passe de l'Hôtel-Dieu à la préfecture de police: c'est à deux pas.
Le tribunal correctionnel a décidé qu'il passerait encore six mois à la Force, pour y achever sa guérison.

— O vous, race paisible, fossile et antédiluvienne, bons bourgeois du Marais, honnêtes marchands de bonnets de coton de la rue Saint-Denis, vous tous qui vous livrez chaque soir aux joies ineffables du domino, auriez-vous jamais cru que le domino fût tapageur, querelleur, subversif, et qu'en dépit de la phrénologie, il pût changer un candide mouton en féroce chacal? On ne sait pas tout ce qu'il y a de colère dans le double-six, tout ce qu'il y a de sang au fond du double-blanc. La police correctionnelle va se charger de nous l'apprendre.

Le prévenu a cinquante ans, il se nomme Bouvinet, jadis mercier, rue aux Fers, et aujourd'hui rentier de l'Etat. On ne devinerait jamais un caractère emporté sous cette enveloppe insignifiante; et si l'on voulait absolument mettre une passion dans cette tête-là, ce serait celle de la pêche à la ligne ou de l'éducation des serins. Eh bien! Bouvinet a mis en émoi tout un quartier, et il n'a pas fallu moins d'un détachement tout entier pour le mettre à la raison.

Le plaignant est un honnête bourgeois frappé au même type que le prévenu. « Mon intention n'était pas de porter plainte, dit-il; je suis aussi un grand joueur de dominos, et je connais par expérience toutes les sensations de la partie à quatre. Mais l'affaire avait eu trop de retentissement pour qu'il me fût possible de l'étouffer. »

M. le président: Dites-nous de quoi vous vous plaignez.
Le plaignant: Je me plains d'avoir reçu au travers du visage cinq dominos qui m'arrivèrent en plein après avoir traversé un grand journal derrière lequel je me croyais bien en sûreté.

M. le président: Pour quel motif Bouvinet vous a-t-il ainsi lancé des dominos à la figure?
Le plaignant: Ils ne m'étaient pas destinés; celui auquel ils devaient revenir a baissé la tête, et j'ai tout reçu.

M. le président: Avez-vous été blessé gravement?
Le plaignant: Mais, oui... j'ai eu la lèvre coupée et un œil sensiblement poché... Il a été noir, vert et jaune pendant plus de quinze jours.

M. le président, au prévenu: Vous entendez ce qui vient d'être dit. Comment avez-vous pu vous porter à un pareil excès?

Le prévenu: Monsieur, je suis connu avantageusement, je puis le dire. J'ai beaucoup de qualités, et parmi elles, je dois convenir que je suis très-mauvais joueur... ça n'est pas ma faute... c'est dans le sang et dans les nerfs... Autant je suis tranquille dans les actes de la vie ordinaire, autant je suis salpêtre quand je joue aux dominos.

M. le président: Ce n'est pas là une excuse; quand on est mauvais joueur, on ne joue pas.

Le prévenu: Si vous saviez aussi quel coup piquant!... Je ne vous ferai pas l'injure de penser que vous ignorez le domino... Jugez plutôt: j'avais cinq as; je les ouvre...

M. le président: Tout cela est étranger à la plainte.
Le prévenu: Comment! étranger! puisque c'est pour cela que je viens ici... Il avait les deux autres as... Les sept as sur jeu! c'est dur.

M. le président: Et c'est pour cela que vous avez jeté les dés à celui qui jouait contre vous?

Le prévenu: Il a vu que j'étais exaspéré, et il s'est mis à me gouailler, à m'appeler mazette, infirme; à me demander combien je prenais pour donner des leçons... et un tas d'autres propos...

M. le président: Ce n'était pas une raison pour vous porter à un acte de violence aussi répréhensible.

Le prévenu: Quand on voit un homme en colère, on ne doit pas l'exciter. Le maître du café où s'est passée la scène est entendu.

« M. Bouvinet est un de mes habitués les plus tranquilles; il bougonne bien un peu quand il perd, mais voilà tout. Ce soir-là, je ne sais pas ce qu'il avait; il fallait qu'il eût un peu trop diné. »

Le prévenu: Il est vrai que c'était l'anniversaire de la mort de mon épouse, et que j'avais un peu récidivé le ratifia de cerises.

M. le président, au limonadier: La querelle a donc duré long-temps pour qu'il ait été nécessaire d'aller chercher la garde?

Le limonadier: Très-long-temps, Monsieur... rien ne pouvait calmer M. Bouvinet; il voulait tout casser.

M. le président: Et quand la force armée est arrivée, a-t-il fait résistance?

Le limonadier: Du tout. Le chef de la patrouille lui a dit de sortir, et il est sorti sans difficulté.

Le tribunal se montre fort indulgent envers M. Bouvinet, dont les précédents sont très-honorables. Il l'acquitte et le renvoie avec une semonce qui paraît produire une vive impression sur l'ex-mercier de la rue aux Fers.

L'école préparatoire, dirigée par M. PARCHAPPE, professeur de mathématiques, ancien élève de l'École polytechnique, recommande par ses succès et par de fortes études scientifiques, le petit nombre des élèves qu'elle peut admettre. Elle permet de bres séparées, meublées aux frais de l'établissement, et les et leur conduite une surveillance de tous les instants. Rue Notre-Dame-des-Champs, n° 42, à Paris.

Nous recommandons le Sirop végétal contre les maladies secrètes de la pharmacie Courtois. (Voir aux annonces.)

AVIS.

MM. les Souscripteurs dont l'abonnement expire le 15 septembre, sont priés de le renouveler, s'ils ne veulent éprouver du retard dans l'envoi du journal.

GRAND-THÉÂTRE.

Mercredi 15 septembre 1837. — 1° LE LÉGATAIRE UNIVERSEL, comédie. — 2° LES VOITURES VERSÉES, opéra. — On commencera à six heures.

GYMNASE-LYONNAIS.

Mercredi 15 septembre 1837. — Première représentation de Mme Albert. — 1° LÉONTINE, vaud. — 2° LA FIANCÉE DU FLEUVE, vaud. — On commencera à six heures 1/2.

Bourse de Paris du 11 septembre 1837.

Le 3 p. 0/0 a encore monté aujourd'hui sans qu'on puisse trouver le motif de cette hausse. Ce matin on était à 79 45 demandé, et on est monté à 79 53. On est resté à ce cours.

L'actif est monté à 21 3/4.

Le chemin de fer de St-Germain a été fait d'abord à 1,057 50, et est resté à 1,017 50. Les autres sont un peu mieux. Les gaz et bateau sont à peu près au même cours que samedi.

Cinq pour cent	108 45	108 45	108 55	108 40
— fin courant	108 50	108 55	108 45	108 50
Quatre pour cent	100 10			
Trois pour cent	79 50	79 50	79 40	79 40
— fin courant	79 50	79 50	79 45	79 60
Rentes de Naples	97 55	97 65	97 40	97 50
— fin courant	97 60	97 75	97 60	97 75
Actions de la Banque	2440			
Caisse hypothécaire	790			
Quatre Canaux	1210			
Emprunt d'Haïti	570			

AMÉDÉE ROUSSILLAC.

LYON. — IMPRIMERIE DE BOURSRY FILS, RUE POULLAILLERIE, 11.

Feuille d'Annonces.

ANNONCES JUDICIAIRES.

(3014) VENTE FORCÉE

De baraques, hangars et palissades bâtis sur terrain d'autrui.

Le seize septembre prochain, à dix heures du matin, sur un terrain appartenant aux hospices civils de Lyon, cours Bourbon, en aval du pont Lafayette, commune de la Guillotière, il sera procédé à la vente aux enchères et au comptant de deux baraques en bois et briques et de deux cloisons en palissades, ainsi que de plusieurs autres objets.

DEMARE.

(3208) Le vendredi quinze septembre mil huit cent trente-sept, à dix heures du matin, sur la place publique dite Henri IV de cette ville, il sera procédé à la vente à l'enchère et au comptant de meubles et effets saisis, consistant en tables, banque, billard, chaises, bois de lit, matelas, et autres objets.

MASSET.

ANNONCES DIVERSES.

(3091) A VENDRE. — Un grand hangar en face du pont de la Gare, à Vaise.
S'adresser à M. Dethieux, charpentier, audit hangar.

(2901) LIVRES ET GRAVURES AU RABAIS,
Rue Clermont, n° 5.

Tous les jours, excepté le dimanche, il y aura vente de livres et gravures plus ou moins endommagés par le fait d'un incendie. Il n'y aura point d'enchères. Les avaries ayant été estimées par arbitres, la vente se fera à prix fixe.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

A compter du 1er octobre 1837, l'étude de M. Casati, notaire, sera rue Lafont, n° 2. (2983)

(3209) Il a été perdu le 10 du courant une chienne d'arrêt épagneule, la tête marron avec une étoile blanche sur le dos, une forme de selle marron, les pattes tigrées, le fouet blanc, avec grandes soies, un collier portant la plaque 10443. S'adresser cours Bourbon, n° 56, aux Brotteaux.

AVIS.

DÉPÔT général des remèdes APPROUVÉS, BREVETÉS et AUTORISÉS, annoncés dans les journaux, ainsi que des EAUX MINÉRALES ARTIFICIELLES et NATURELLES.
Chez VERNET, pharmacien, place des Terreaux, n° 13, près la rue de la Cage. (2104)

POIS FRIGERIO

1 fr. 50 c. la boîte de 100 pois.

Pois de Garou, composés pour Cautères, par F.-A. FRIGERIO, pharmacien en chef de la Maternité, approuvés par deux Rapports de l'Académie royale de Médecine

Ces poids, inertes, moyens ou calmants, actifs, s'emploient sans causer la moindre douleur et avec un immense avantage sur tous les pois en usage jusqu'à ce jour. A Lyon, à la pharmacie des dépôts des Célestins. (3004)

AVIS.

A dater du 16 septembre courant, M. GEORGES MONDANGE, commissionnaire à St-Etienne, fera partir tous les jours

Une Diligence faisant le trajet en 6 heures,
Un Fourgon accéléré faisant le trajet en 10 heures.

Les Bureaux sont:

A Lyon, chez MM. GASTINE et GILLET, port du Temple, n° 45;
A St-Etienne, chez M. Georges MONDANGE, rue des Jardins, n° 15. (3106)

(3184) OMNIBUS

DE LYON A MONTLUEL,

Partant tous les jours de Lyon, place St-Pierre, à six heures du matin, et de Montluel à six heures du soir.
Les bureaux sont: à Lyon, place St-Pierre, café Massé, et à Montluel, chez Morel, maître de poste.

MALADIES SECRÈTES,

Récents, anciennes et réputées incurables,

Guéries sans rechute d'un à cinq jours, par une méthode unique aussi sûre que facile, par le docteur Thivaud, de Montpellier. Prix: 10 fr. le flacon avec l'instruction. Un flacon suffit pour la guérison parfaite de l'écoulement le plus ancien et le plus rebelle. — Dépôt chez M. Bertrand, pharmacien, place Bellecour, à Lyon. (1667)

(3210) Les sieurs GUINET et PARISIS ont l'honneur de prévenir MM. les amateurs que le 20 courant il leur arrivera un transport de chevaux de races diverses d'Allemagne.

CIMENT ROMAIN DE POUILLY.

Dépôt général à Lyon, chez MM. PLATTARD et PERRET, quai St-Antoine, 31.

Ce ciment est exactement le même que le ciment Laurdaire, découvert en 1825, et dont on fait un grand usage depuis cette époque. La pierre provient du même banc de calcaire, et les mêmes galeries qui servent à son extraction sont placées dans la même localité. Il est exploité par MM. DROUHIN et Co, à Pouilly en Auxois (Côte-d'Or), qui en ont établi un dépôt principal quai St-Antoine, 31, chez MM. Plattard et Perret, négociants, qui le vendent aux prix les plus modérés, et qui remettent aux consommateurs qui le désirent des instructions imprimées sur l'emploi du ciment.

Nota. — Le dépôt de Lyon sert à l'approvisionnement des départements du Rhône, de l'Ain, de l'Isère et de la Loire. Pour les autres départements du Midi, on doit s'adresser à MM. Drouhin et Co, à Pouilly. (3058)

Maladies Secrètes et de la Peau.

Le Sirop végétal de Salsepareille, dont deux flacons suffisent pour une guérison radicale, se vend toujours à la pharmacie Courtois, place des Pénitents-de-la-Croix, à Lyon. (3207)